02.05.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	19966312
Taille de pneu valide	9.00 - 20
LI / SI / PR	141 / 136 G, 14 PR
TL/TT	TT
SET	Chambre à air + talon
Marque	Boka Truck
Profil	Rib

Indications et caractéristiques

- Le Boka Truck Rib est un pneu à structure diagonale doté d'un profil à rainures éprouvé
- Il se caractérise par sa surface de roulement compacte doté d'une ligne d'épaulement continue

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

02.05.2025

Informations techniques

Numéro d'article	19966312
EAN	4040658060816
Taille de pneu valide	9.00 - 20
LI / SI / PR	141 / 136 G, 14 PR
TL/TT	TT
SET	Chambre à air + talon
Désignation de la valve	TR 175 A
Marque	Boka Truck
Profil	Rib
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 54
Nettogewicht [kg] (gültig)	38,04
Taille de jante recommandée	7.00
Taille de jante autorisée	7.0, 7.5
Pression maximale de l'air [bar]	7,70
Largeur du pneu [mm]	256
Diamètre extérieur du pneu [mm]	1012
Stat. Rayon (SLR) [mm]	485
Profondeur du profil [mm]	14,0
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
141 G	2575	90	Single	7,70	
136 G	2240	90	Twin	7,00	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.